

Un nouvel appel d'offres pour l'éolien en mer sera lancé d'ici la fin de l'année

L'appel d'offres pour les extensions de parcs éoliens en mer prévues en Bretagne sud, Méditerranée et Oléron devrait être lancé d'ici la fin de l'année. Le résultat de l'appel d'offres éolien flottant en Bretagne sera, lui, connu sous peu.



Le résultat de l'appel d'offres éolien en mer Bretagne sud n'a pas encore été communiqué. | LOÏC FABRÈGUES

[Le marin](#) Loïc Fabrègues. Publié le 24/04/2024 à 19h54

Newsletter Énergies marines

Chaque vendredi à 8h : les temps forts de l'actualité des énergies marines par **Loïc Fabrègues**, journaliste spécialiste Énergies marines au *marin*

Soon ! La langue du [salon Fowt sur l'éolien flottant](#), qui s'est ouvert mercredi 24 avril à Marseille, étant l'anglais, [Sophie Murlon, la directrice de la Direction générale de l'énergie et du climat \(Dgec\)](#), s'est prêtée à l'exercice pour dire qu'il faudra encore patienter pour connaître le résultat de l'appel d'offres éolien en mer en Bretagne sud. Sous peu est donc le délai qui nous sépare de l'annonce pour le premier parc de taille commerciale d'éolien flottant en France. Les travées du salon ont, elles, bruisé de dates. Début mai ou mi-mai étant les deux qui sont revenues le plus souvent. Depuis février, elles n'ont cessé d'être reportées.

L'attribution de cet appel d'offres de 250 MW semble bien compliquée. La seule chose connue, depuis la mi-mars, est que la Commission de régulation de l'énergie (Cre), qui examine les offres des candidats, a remis sa proposition au gouvernement pour le lauréat. Selon les informations recueillies par *le marin*, ce dernier se serait depuis désisté. Il faudrait donc en désigner un nouveau, ce qui prend du temps. Rien d'officiel dans cela mais un indice semble s'être glissé dans le cahier des charges de l'appel d'offres pour deux parcs de 250 MW

d'éolien flottant en Méditerranée (AO6) que les candidats ont reçu. Dans les évolutions par rapport à celui de Bretagne sud (AO5) se trouverait la réduction de délai dans l'attribution de l'appel d'offres quand le lauréat désigné se désiste.

Trois projets d'extension

Sur le calendrier des futurs appels d'offres, nous lancerons les projets d'extensions cette année, a indiqué Sophie Murlon. Initialement, ce marché comprend les extensions de 500 MW en Bretagne sud et Méditerranée et celle de 1GW à Oléron. L'appel d'offres multi-GW entre 8 et 10 GW, [annoncé l'an dernier par Agnès Pannier-Runacher](#), alors ministre de la Transition énergétique, attendra la cartographie des zones prioritaires discutées actuellement en débat public. Une publication des cartes que Sophie Murlon prévoit pour la fin de l'été.

Un autre travail en cours est celui de l'évolution des critères des appels d'offres. Nous allons renforcer les critères non-prix, a indiqué Sophie Murlon. Il ne semble pas qu'il soit possible de bouger les 70 % accordés au prix mais l'idée est de rendre les 30 % restants plus différenciants. Des discussions sont aussi en cours au niveau européen et avec les acteurs de la filière sur les critères de pré-qualification à mettre en œuvre dans le cadre du NZIA (Net zero inflation act). Le NZIA offre une boîte à outils pour instaurer de nouvelles règles et adapter les critères des appels d'offres. Ces règles doivent rester claires, pratiques et simples, a souligné de son côté Anne-Catherine de Tourtier, la présidente de France renouvelables.

UPPM revue de presse